INITIATION AU FAUCHAGE À LA FAUX

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	**Initiation au fauchage à la faux**
En bref	Atelier d'initiation au fauchage à la faux, outil ancestral d'une efficacité remarquable permettant d'entretenir un jardin tout en favorisant la biodiversité.
Descriptif de l'activité	La faux est un outil ancestral d'une efficacité remarquable. Toujours d'actualité, elle permet d'entretenir un jardin, un talus ou un pré, tout en favorisant la biodiversité. Cet atelier d'initiation, animé par le biologiste Yann Fragnière et le jardinier Jacques Sciboz, permet de mieux comprendre la faux, ses utilisations et de s'exercer à sa pratique.
Dates	**Samedi 13 septembre 2025**
Horaire	15h – 18h
Lieux du rendez-vous	Chemin du Bourgo 20 1663 Gruyères
Lieux de l'activité	Chemin du Bourgo 20, 1663 Gruyères
Programme indicatif	15h Accueil de tous les participants et présentation théorique de la faux, de ses intérêts pratiques et écologiques. 16h30 Initiation à la pratique
Matériel à prendre avec soi	• Bonnes chaussures • Tenue adaptée à la météo
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments. **Cette activité implique l'utilisation d'outils tranchants, le participant engage sa propre responsabilité en cas d'accident dû à l'utilisation des outils de fauchage.**
Participants	Adultes, dès 18 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 6 personnes – maximum 15
Autres informations	Les prestataires fournissent le matériel nécessaire à la pratique de l'activité : environ 10 faux et autres outils liés au fauchage. Cette activité implique l'utilisation d'outils tranchants, le participant engage sa propre responsabilité en cas de sinistre dû à l'utilisation des outils de fauchage.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Rendez-vous au Chemin du Bourgo 20, 1663 Gruyères. 5 minutes à pieds depuis la gare de Gruyère et du parking de la gare par le sentier. 5 minutes à pied du parking P3 à Gruyères par la route.

Horaires des transports publics	**Aller** Bulle – Gruyères 14h50 – 14h57 Château-d'Œx – Gruyères 14h04 – 14h58 **Retour** Gruyères – Bulle 17h58 – 18h06 Gruyères – Château d'Œx 17h58 – 18h55 **Attention :** les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch
Covoiturage	Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base adulte	**Dès 18 ans, gratuit**

Conditions et termes de l'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch +41 (0)26 924 23 33 **Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi**
Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente

Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.